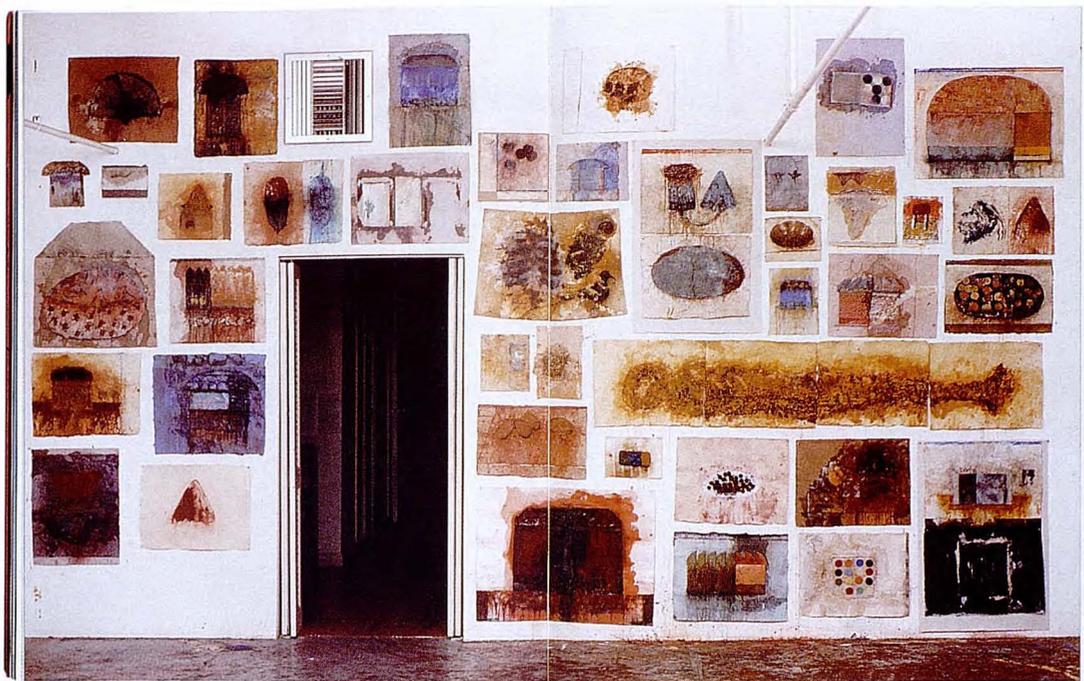


MONTSERRAT GUDIOL. NOIA LLEGINT. 1987. COLLECTION PARTICULIÈRE

PRÉSENCE DU CATALAN DANS LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES



FREDERIC AMAT. ESTUDI A 407 GREENWICH STREET. 1981 NEW YORK

APRÈS 1939, LES PROFESSEURS CATALANS EXILÉS ONT SU SUSCITER DANS LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES L'INTÉRÊT POUR LA LANGUE CATALANE. AUJOURD'HUI, DEPUIS LA CATALOGNE ON RENFORCE ET L'ON AUGMENTE CET INTÉRÊT.

JOAN COLOMINES I PUIG COMMISSAIRE POUR LA PROMOTION EXTÉRIEURE DU CATALAN

Les études de la langue, de la littérature et de la civilisation catalanes ont une longue tradition dans les universités étrangères et dans la communauté scientifique mondiale. La solidité d'un Ramon Llull de Majorque, d'un Arnau de Vilanova de Valence, d'un Francesc Eiximenis de Girona

(Gérone), permit de construire les fondements de l'édifice qui à travers le temps devait intéresser les spécialistes du monde entier, sûrement attirés aussi par le phénomène de la langue, de la culture et de la civilisation d'un petit pays qui au cours de son histoire, s'il a perdu sa souveraineté nationale, a gardé

la ferme volonté d'être une nation. Cette volonté lui a permis et lui permet de consolider ses signes d'identité, parmi lesquels il faut signaler par dessus tout la langue catalane.

La défense de la langue catalane s'est effectuée d'une part avec simplicité et naturel, en veillant à son maintien com-



JORGE CASTILLO. NOI ASSEGUT. 1981.
COLLECTION PARTICULIÈRE. LOS ANGELES

me langue d'usage social –souvent réduite au clan familial– et d'autre part en construisant avec effort, rigueur et aussi des renoncements un corpus culturel et scientifique avalisé dans les derniers temps par le prestige de noms comme Mercè Rodoreda, Salvador Espriu, Pere Calders ou Joan Coromines, qui n'ont cessé de susciter l'intérêt des spécialistes du monde entier.

Depuis de nombreuses années, ces spécialistes ont impulsé la connaissance du catalan dans les universités situées hors de notre petit pays. La plupart font partie d'un mouvement commun connu sous le nom de *Catalanística*. Ils se sont regroupés dans des entités comme l'Anglo-Catalan Society, la North American Catalan Society, la Deutsch-Katalanische Gesellschaft, l'Associazione Italiana di Studi Catalani, l'Association française des Catalanistes et l'Associació Internacional de Llengua i Literatura Catalanes, dont le siège est à Barcelone mais qui se déclare internationale pour avoir fixé ses bases lors de la réunion qu'elle a tenue à Copenhague en 1968 durant la dictature franquiste et s'être constituée à Cambridge en 1973.

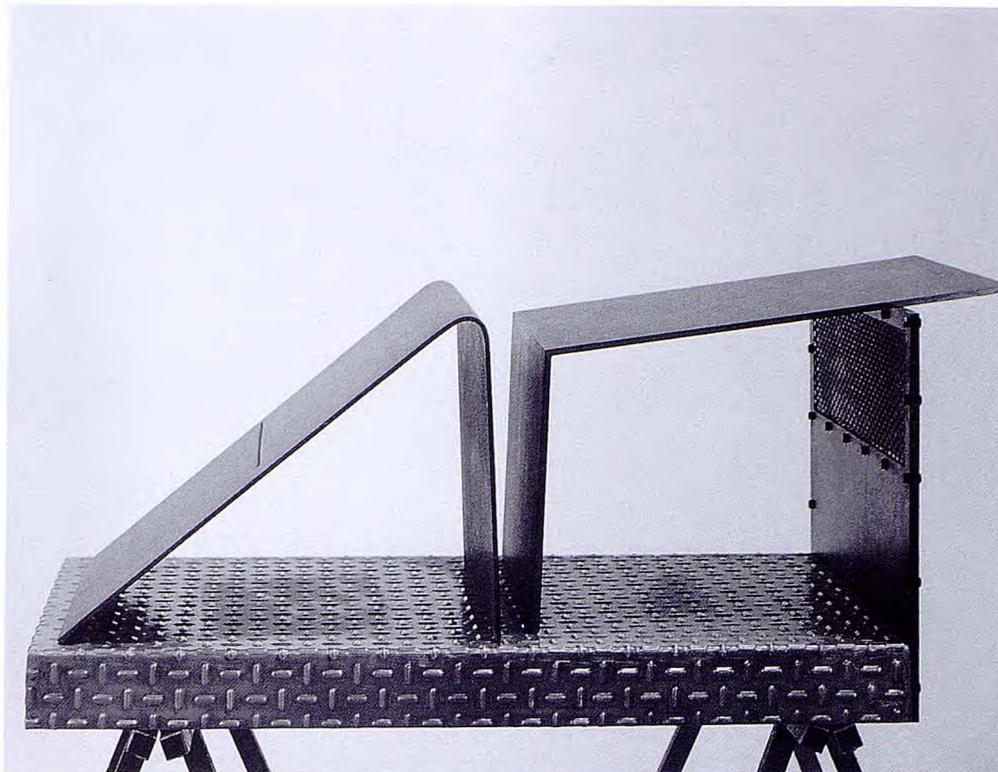
Il faut tenir compte d'un autre élément concernant la présence du catalan dans les universités étrangères : l'exil des professeurs catalans qui après 1939 furent accueillis dans ces universités et surent augmenter l'intérêt pour la langue catalane. Un intérêt que dans la mesure de nos possibilités nous essayons depuis la Catalogne de maintenir.

En 1985, j'ai signé au Parlement de Catalogne –constitué en 1980 et héritier des *Corts Catalanes* (1218-1706) et du Parlement catalan réinstauré pendant la Seconde République espagnole (1931-1939)–, en tant que président de la Commission de politique culturelle, une résolution qui a conduit à la création de la Commission de promotion de l'enseignement du catalan dans les universités situées hors des limites territoriales de la Catalogne, plus connue sous le nom de Commission des Lectorats. Cette commission –initialement composée des représentants du Conseil interuniversitaire de Catalogne, du directeur général et du sous-directeur des Universités, du directeur général de Politique linguistique, du chef du Service d'Assistance linguistique et du directeur du

Consortium catalan de Promotion extérieure de la culture (COPEC), d'un secrétaire et d'un président– accueillera en 1993 les représentants officiels des universités de Valence, de Castelló, d'Alacant et des îles Baléares, qui formeront une Commission mixte d'information et de débat.

Le travail a commencé et il convient de dire que depuis l'année scolaire 1987-1988, l'augmentation des lectorats dans les universités étrangères a été constante : 8 en 87-88 ; 16 en 88-89 ; 22 en 89-90 ; 23 en 90-91 ; 39 en 91-92 ; 56 en 92-93 ; 57 en 93-94 et 61 en 94-95 installés dans les pays suivants : 18 en Allemagne ; 14 en Grande-Bretagne ; 7 en France ; 5 en Italie ; 3 en Pologne ; 2 en Russie ; et 1 au Portugal, en Belgique, au Danemark, en Hollande, en Hongrie, en Finlande, en Roumanie, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Mexique et en Argentine.

Il y a actuellement diverses offres de lectorats. À plein temps, choisis suite à un concours public, avec des lecteurs envoyés par la Commission, et les dépenses également partagées avec les universités. À temps partiel, avec des lec-



AGUSTÍ ROGUÉ. STAHL. 1991 BRENTANO

teurs ou des professeurs du lieu de sollicitation, qui pour l'instant ne constituent pas une charge économique supplémentaire pour les universités. Les lectorats mixtes, catalan-espagnol, qui obéissent aux accords culturels du Ministère espagnol des Affaires étrangères. Et les lectorats de doctorat, de recherche ou d'études du second cycle universitaire, après un accord professionnel et économique avec les universités.

Si ces lectorats agissent sous le contrôle académique de la Commission, la tradition de certaines universités, l'école de la *Catalanística* et certaines universités ayant renoncé à la tutelle de la Commission ont permis de dénombrer entre 1987 et 1994 une cinquantaine d'universités agissant de façon individuelle : 9 en Allemagne, 8 aux États-Unis, 5 en Grande-Bretagne, 4 en Italie, 3 en France, 3 au Canada, 1 en Autriche, en Suisse, en Suède, en Hongrie, en Irlande, en Norvège, en République tchèque, en Russie, en Ukraine, en Pologne, au Japon, en Chine, en Corée, en Slovénie et en Autriche. Nous pourrions ajouter à cette liste les 9 *Volkshochschulen* allemands ainsi que les 27 maisons et cen-

tres catalans, qui agissent souvent de façon coordonnée avec les lecteurs. Cela fait un total de 145 lieux où l'enseignement du catalan est présent.

En 1993, la Commission a décidé d'entreprendre une étude de marché : profil académique des universités ayant des lecteurs, situation du catalan dans le plan d'études de chaque université, quelles universités pourraient disposer de leur propre professeur pour le catalan, afin que la langue catalane occupe la place qui lui correspond comme langue normale d'un pays normal, mais aussi dans le but d'augmenter les lectorats de doctorat, de recherche et d'études du second cycle universitaire, les lectorats à temps partiel et les lectorats mixtes catalan-espagnol.

La Commission possède actuellement des données intéressantes à travers les enquêtes effectuées auprès des lecteurs et des tuteurs et grâce aux mémoires trimestriels et aux débats collectifs annuels exigés aux lecteurs. Des données qui doivent permettre de choisir le lecteur ou la lectrice le plus idoine pour chaque université, et le type de lectorat le plus adéquat.

Nous savons par exemple que le catalan est inscrit totalement dans le plan d'études de 8,5 % des universités avec lecteurs ; 22 % l'ont de manière acceptable ; 49,2 % l'ont de façon minimum ; et 20,3 % ne l'ont pas. C'est cela qu'il faudra essentiellement corriger.

La Commission a également avancé en ce qui concerne l'entente avec le Ministère espagnol des Affaires étrangères, par l'intermédiaire de la Direction générale de coopération culturelle, des ambassadeurs et des agrégés culturels, de la direction et des délégations de l'Institut Cervantes. Cette année, la Commission a déjà participé aux Accords culturels hispano-allemands, en faisant partie de la délégation espagnole en tant qu'observatrice.

Nous voulons améliorer la situation du catalan dans le plan d'études des universités et le rôle du lecteur que nous voulons intégrer de manière scientifique. Nous voulons contribuer à l'amélioration des offres des universités mais aussi surtout à l'amélioration des connaissances des étudiants étrangers de langue catalane, et essayer ainsi de contribuer à un monde multiculturel. ■